Mars 2017

DISCOURS
SUR LE BUDGET
2017-2018

LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Prononcé à l'Assemblée nationale
par M. Carlos Leitão, ministre des Finances,
le 28 mars 2017.

Québec

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C103452

NOTE
La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée que pour alléger le texte.

Budget 2017-2018
Discours sur le budget 2017-2018

Dépôt légal – 28 mars 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-78066-3 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-78026-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2017

UN BUDGET POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN :

DES BÉNÉFICES IMMÉDIATS POUR TOUS ET DES INVESTISSEMENTS DANS NOTRE AVENIR

Introduction **3**

1. L'économie québécoise est en croissance et elle crée des emplois **7**

2. Le gouvernement investit davantage dans l'éducation, dans la santé et dans les transports collectifs **11**

La réussite éducative et la famille 11

Le secteur de la santé et des services sociaux 13

Le transport collectif et la mobilité durable 16

3. Le gouvernement prépare l'avenir en soutenant la formation des jeunes et les investissements en innovation des entreprises **21**

Les jeunes, l'avenir économique du Québec 22

Les investissements des entreprises et le développement de la main-d'œuvre 24

4. Le gouvernement investit dans toutes les régions **29**

L'appui au développement des régions 30

Le soutien aux activités de toutes les régions 31

5. Le gouvernement soutient le rayonnement de la culture québécoise et la place du Québec dans le monde **35**

6. Le gouvernement réduit les impôts et améliore le soutien aux plus vulnérables **37**

Plus de 2,1 milliards de dollars retournés aux citoyens 37

Le soutien aux plus vulnérables 39

Conclusion **43**

INTRODUCTION

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de déposer aujourd'hui le budget 2017-2018, le quatrième budget de notre gouvernement.

Depuis avril 2014, beaucoup de chemin a été parcouru. Nous avons remis la maison en ordre. Nous avons rétabli la croissance économique et la création d'emplois sur des bases solides et durables.

Le Québec est en bien meilleure santé économique et financière. Nous avons remis le Québec sur le chemin de la prospérité, et ce budget en est l'illustration concrète.

■ Le budget de l'espoir retrouvé et de la prudence

Je dépose aujourd'hui le budget de l'espoir retrouvé.

Cet espoir, c'est d'abord celui de nos enfants et de nos petits-enfants, à qui nous voulons redonner la capacité de faire leurs choix.

L'environnement international demeure incertain et les défis à relever sont multiples. Ce budget est donc également fondé sur la prudence.

Nous utilisons de façon responsable la marge de manœuvre restaurée grâce à la croissance économique et à notre gestion rigoureuse des finances publiques.

■ Un budget pour aujourd'hui et pour demain

Avec ce budget, nous investissons prioritairement dans les services à la population, et particulièrement dans la réussite éducative de nos jeunes, de la petite enfance à l'enseignement supérieur. Nous mobilisons les moyens nécessaires pour préparer l'avenir.

La marge de manœuvre dont nous disposons nous permet d'alléger la pression fiscale. Nous sommes en mesure de faire bénéficier immédiatement tous les Québécois de notre bonne gestion des finances publiques.

Le budget que je dépose est un budget pour aujourd'hui et pour demain.

Il s'agit d'un budget porteur de bonnes nouvelles, grâce auquel nous investissons dans notre avenir.

À vous, Québécois et Québécoises, je dis que cette marge de manœuvre vous appartient et que les bénéfices qu'elle apporte sont pour vous.

■ Un budget équilibré

La première de ces bonnes nouvelles, c'est le rétablissement confirmé de nos finances publiques.

> Nous terminons l'année 2016-2017 avec des finances équilibrées. J'annonce que je dépose pour 2017-2018 un troisième budget équilibré consécutif.

■ La réduction du poids de la dette

Une autre bonne nouvelle, c'est la réduction du poids de la dette.

> Je suis très fier d'annoncer que nous réduisons le poids de la dette et que les objectifs fixés pour 2025-2026 sont en voie de réalisation.

Le Fonds des générations, mis en place en 2006, a atteint en 2016-2017 une valeur de 10,6 milliards de dollars.

Pour 2017-2018, les revenus dédiés au Fonds des générations s'élèveront à 1,9 milliard de dollars et les revenus de placement devraient atteindre 626 millions de dollars.

Je l'ai déjà souligné dans le discours sur le budget de l'année dernière : le Fonds des générations est la mesure d'équité intergénérationnelle la plus puissante qu'un gouvernement ait jamais adoptée.

■ Des finances publiques solides et assainies

Les changements opérés depuis avril 2014 sont majeurs.

Il y a trois ans, la situation des finances publiques était extrêmement difficile. Nous faisions alors face à un déficit potentiel de 7 milliards de dollars.

Grâce à nos actions, nous respectons nos engagements. Le Québec bénéficie maintenant de finances publiques solides.

■ Des bénéfices immédiats pour tous, des investissements dans notre avenir

Grâce à cette solidité financière et au Plan économique que nous déployons depuis le début de notre mandat, nous proposons aux Québécois un budget centré sur l'amélioration des services à la population, un budget investissant dans notre avenir tout en offrant des bénéfices immédiats à tous.

— Ce budget est porteur de bonnes nouvelles économiques, avec l'accélération de la croissance et de la création d'emplois.

— En nous appuyant sur la marge de manœuvre que nous avons pu dégager, nous investissons davantage dans la réussite éducative, dans les soins de santé, dans la croissance économique et dans les transports, en priorisant la mobilité durable.

— Nous préparons l'avenir en mobilisant des moyens additionnels pour soutenir la jeunesse et l'accompagner dans sa formation, ainsi que pour stimuler les investissements des entreprises, leurs innovations et le développement de la main-d'œuvre.

— Nous investissons dans toutes les régions.

— Nous soutenons le rayonnement de notre culture ainsi que la place du Québec dans le monde.

— Nous faisons bénéficier tous les Québécois de la bonne situation économique et financière, en continuant à réduire leur fardeau fiscal et en améliorant le soutien aux plus vulnérables.

* * *

J'ai le plaisir de déposer aujourd'hui la politique budgétaire pour l'exercice financier 2017-2018.

Je demande donc le consentement de cette assemblée pour déposer les documents suivants :

— les tableaux présentant les résultats préliminaires des opérations budgétaires consolidées pour 2016-2017;

— les prévisions des équilibres financiers pour 2017-2018.

Je dépose également le Plan économique du Québec et les documents l'accompagnant, qui font partie intégrante du budget.

1. L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE EST EN CROISSANCE ET ELLE CRÉE DES EMPLOIS

La bonne gestion des finances publiques était une condition essentielle pour rétablir la confiance, pour assurer la croissance économique et pour créer des emplois. Nous avons assaini les finances publiques et nous en récoltons les résultats.

❑ La croissance s'accélère

La croissance de l'activité économique se confirme et s'accélère.

En 2016, la croissance économique s'est établie à 1,7 %. Il s'agit de la plus importante croissance de l'activité économique observée depuis 2011. Il s'agit également d'une croissance plus élevée que la croissance observée au Canada et aux États-Unis, où l'augmentation du PIB a atteint respectivement 1,4 % et 1,6 %.

Dans un monde qui n'a jamais été aussi compétitif et ouvert, notre économie performe mieux que celle de beaucoup de pays développés.

* * *

❑ 90 800 emplois créés en 2016

L'économie québécoise est en bonne santé et elle crée des emplois.

De janvier à décembre 2016, il s'est créé 90 800 emplois au Québec, ce qui constitue la plus forte création d'emplois au Canada. Le Québec devance ainsi l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Autre bonne nouvelle, les emplois créés sont pour l'essentiel des emplois à temps plein. Pour la même période, l'économie québécoise a créé 83 800 emplois à temps plein, le Québec étant largement en tête à ce titre parmi l'ensemble des provinces canadiennes. Ces créations d'emplois ont bénéficié en grande partie aux femmes, dont la participation au marché du travail a fortement augmenté au cours des dernières années.

En 2016, le taux de chômage moyen au Québec s'est établi à son plus bas niveau historique. Il se situe actuellement à 6,4 %.

* * *

❑ Depuis mai 2014 : 150 500 emplois créés

Notre Plan économique vise à stimuler le développement et à créer des emplois. Les résultats sont au rendez-vous.

Nous sommes dans la bonne direction pour atteindre notre objectif de créer 250 000 emplois sur cinq ans. Depuis mai 2014, plus de 150 000 emplois ont été créés au Québec, dont 141 000 dans le secteur privé et 134 000 à temps plein.

C'est donc un grand nombre de familles qui ont bénéficié de bons emplois et pour qui la situation s'est améliorée de manière significative.

* * *

❑ La confiance des consommateurs et des entreprises s'améliore

L'accélération de la croissance économique et la création d'emplois s'expliquent avant tout par l'amélioration de la confiance des consommateurs et des entreprises.

En 2016, la consommation des ménages a augmenté de 2,4 % en termes réels, soit davantage que le PIB. En particulier, la valeur des ventes au détail a enregistré une progression de 4,3 % en 2016, soit la plus forte augmentation depuis 2010.

Les dépenses des ménages québécois ont ainsi été le principal moteur de la croissance.

Cette confiance est due à l'augmentation du niveau de vie et du pouvoir d'achat des Québécois. En 2016, le revenu disponible des ménages québécois a augmenté de 4,5 %. Il s'agit d'une forte augmentation, s'appuyant à la fois sur la croissance des salaires et sur l'allègement de la fiscalité.

* * *

❑ Les prévisions

Grâce à nos actions, la croissance économique se confirme.

Tout en restant prudents, nous tenons compte de cet élan favorable dans nos prévisions économiques.

Les différents facteurs qui ont soutenu la croissance en 2016 continueront d'avoir des effets positifs sur l'activité économique. Dans le cadre du Plan économique, nous tablons ainsi sur une croissance du PIB réel québécois de 1,7 % en 2017 et de 1,6 % en 2018.

* * *

❑ Des engagements respectés

Nous contrôlons nos finances publiques. La croissance est au rendez-vous. Le Québec est en bien meilleure santé économique et financière.

Nous pouvons investir davantage dans les services à la population.

Nous respectons ainsi nos engagements. Nous faisons ce que nous avions dit que nous ferions.

ꕥ • ꕥ

2. LE GOUVERNEMENT INVESTIT DAVANTAGE DANS L'ÉDUCATION, DANS LA SANTÉ ET DANS LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Tous les Québécois bénéficient aujourd'hui de l'accélération de la croissance et de la création d'emplois.

Tous les Québécois vont également bénéficier de meilleurs services pour répondre à leurs besoins. Le rétablissement de finances publiques saines et solides nous donne une marge de manœuvre que nous investissons dans l'éducation, dans la santé et dans les transports collectifs.

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LA FAMILLE

La réussite éducative est notre priorité, car il s'agit du principal levier permettant d'assurer le développement social et économique du Québec.

Avec le présent budget, nous investissons 3,4 milliards de dollars additionnels au cours des cinq prochaines années dans la réussite éducative, de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur.

❑ Plus de 1,8 milliard de dollars pour la réussite éducative de nos enfants

En premier lieu, j'annonce que le gouvernement consacrera plus de 1,8 milliard de dollars additionnels à l'éducation, au cours des cinq prochaines années.

▪ Davantage de services dédiés à la réussite éducative

Nous portons la croissance des dépenses d'éducation à 4,5 % en 2017-2018. Ces ressources additionnelles considérables permettront d'offrir davantage de services dédiés directement à la réussite éducative de nos enfants.

Mon collègue, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, a procédé, à l'automne 2016, à une vaste consultation sur la réussite éducative. Les crédits additionnels alloués à l'éducation seront consacrés à la mise en œuvre de la Politique sur la réussite éducative, que mon collègue rendra publique prochainement.

Cette politique apportera un soutien aux parents afin de prévenir les difficultés d'apprentissage. Elle permettra aux jeunes de partir du bon pied dès la maternelle et la première année du primaire. Nous allons offrir un coup de pouce aux écoles primaires pour faciliter la mise en œuvre des plans d'intervention auprès des élèves en difficulté.

La politique permettra d'améliorer le soutien aux élèves au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation aux adultes. Elle soutiendra les initiatives visant à favoriser l'alphabétisation et la francisation, de même que la promotion du développement de la main-d'œuvre.

■ 1 500 personnes additionnelles dès septembre 2017

Dès septembre 2017, près de 1 500 personnes additionnelles offriront des services directs aux élèves en les accompagnant dans leur cheminement scolaire. Ce nombre atteindra graduellement 7 200 d'ici cinq ans.

* * *

❑ La petite enfance et la famille

J'annonce également des investissements additionnels de 130 millions de dollars sur cinq ans en faveur de la petite enfance et de la famille, pour améliorer la qualité des services.

La réussite éducative se prépare et se construit dès le plus jeune âge. Grâce aux nouvelles ressources disponibles, nous allons permettre à nos enfants de partir du bon pied, et un soutien particulier sera apporté à ceux rencontrant des difficultés.

* * *

❑ Des investissements dans les infrastructures

Nous allons également améliorer la qualité des écoles et des équipements en augmentant les investissements dans les infrastructures.

Des sommes supplémentaires sont réservées, dans le Plan québécois des infrastructures 2017-2027, afin d'ajouter de l'espace pour les écoles et de faire bénéficier les jeunes d'installations modernes et sécuritaires.

Grâce à ces investissements additionnels, il sera possible d'accueillir de nouveaux élèves tout en rénovant et en améliorant les établissements d'enseignement partout au Québec.

Au cours des prochains mois, une quarantaine de projets d'agrandissement et de nouvelles constructions seront ainsi engagés. Sur trois ans, des sommes de 400 millions de dollars seront consacrées à l'amélioration globale de l'état du parc immobilier.

* * *

LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Dans le budget de l'État québécois, la santé est, et de loin, le principal poste de dépenses. Pour le bien-être de tous les Québécois, il est essentiel que les services de santé et les services sociaux soient bien financés, et cela malgré les pressions résultant notamment du vieillissement de la population.

Grâce à nos efforts, des progrès importants ont déjà été accomplis dans les services offerts. Aujourd'hui, plus de 500 000 personnes de plus ont accès à un médecin de famille. Des super-cliniques voient le jour. Des investissements permettent d'embaucher davantage de préposés aux bénéficiaires pour mieux prendre soin de nos aînés en CHSLD. Nous allons faire encore plus pour la santé des Québécois.

Dans le secteur de la santé et des services sociaux, j'ai annoncé à l'automne dernier que nous portions de 2,4 % à 3,0 % la croissance des dépenses de programmes pour l'année 2016-2017.

❑ Une bonification de 742 millions de dollars dès 2017-2018

J'annonce que pour l'année 2017-2018, cette croissance est portée à 4,2 %.

Ces deux augmentations représentent une bonification de 742 millions de dollars pour les soins et les services de santé, par rapport à la hausse initialement prévue. La bonification atteindra près de 1,2 milliard de dollars en 2018-2019.

Grâce à l'augmentation du budget consacré à la santé et aux services sociaux, il sera ainsi possible d'allouer des ressources additionnelles :

— aux CHSLD, pour bonifier les standards d'hébergement et la qualité des soins;

— à la réduction des listes d'attente;

— aux soins à domicile, notamment pour les personnes âgées;

— à la santé mentale;

— à la création de postes d'infirmières praticiennes spécialisées;

— aux personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme.

Concrètement, ces ressources additionnelles permettront de mieux répondre aux besoins des Québécois. Grâce à un financement stable, nous offrons un meilleur accès au réseau de la santé et plus de services de qualité.

Mon collègue, le ministre de la Santé et des Services sociaux, précisera prochainement les nouvelles initiatives qu'il mettra en œuvre.

■ De nouvelles initiatives pour la prévention en santé

En octobre dernier, le gouvernement a rendu publique sa politique de prévention en santé. Le gouvernement s'est ainsi doté d'un cadre pour agir en amont sur les facteurs ayant un impact déterminant sur la santé.

> J'annonce qu'à compter de 2017-2018, un montant de 20 millions de dollars sera alloué annuellement au financement de nouvelles initiatives définies dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé.

Ces sommes serviront notamment à réaliser un projet de distribution de collation de fruits et légumes pour les jeunes de milieux scolaires défavorisés, ainsi qu'à développer une stratégie numérique en prévention du suicide.

* * *

❑ La rémunération des médecins

Pour ce qui est de la rémunération des médecins, les ententes successives avec les fédérations médicales auraient permis d'éliminer l'écart existant avec celle des médecins du reste du Canada.

Le gouvernement souhaite donc renégocier les modalités de versement convenues dans la dernière entente.

Les établissements du réseau de la santé bénéficieront ainsi des investissements additionnels que je viens d'annoncer pour offrir un meilleur accès et plus de services.

* * *

❑ L'entente avec le gouvernement fédéral

Le budget que je dépose aujourd'hui tient compte de l'entente que nous venons de conclure avec le gouvernement fédéral, pour ce qui est du financement de la santé.

Cette entente va permettre au Québec d'obtenir sa juste part des fonds annoncés par le gouvernement fédéral le 19 décembre dernier, soit une somme de 2,5 milliards de dollars sur dix ans.

■ Des sommes additionnelles, le principe de l'asymétrie

Cette entente comporte un certain nombre d'améliorations, par rapport aux propositions initiales d'Ottawa. Le Québec a obtenu des sommes additionnelles versées dès 2017-2018. Ces sommes serviront à la formation d'infirmières praticiennes spécialisées.

Cette entente confirme le principe de l'asymétrie, obtenu en 2004 par le premier ministre Jean Charest, et le bonifie. Le gouvernement du Québec pourra utiliser une partie des fonds fédéraux consacrés aux infrastructures sociales pour financer ses propres priorités.

■ Les pressions sur la croissance des dépenses

Bien que des gains importants aient été obtenus, la contribution du gouvernement fédéral demeure insuffisante. Le gouvernement fédéral diminue sa participation au financement de la santé.

Le fédéral doit prendre en compte les pressions provenant de la croissance des dépenses en santé. Plus que jamais, nous sommes confrontés directement à ces pressions et notre gouvernement entend maintenir ses demandes au gouvernement fédéral.

* * *

LE TRANSPORT COLLECTIF ET LA MOBILITÉ DURABLE

Le transport collectif constitue un service essentiel pour l'ensemble de la société.

Notre gouvernement investit massivement pour favoriser la mobilité durable.

❑ Trois projets majeurs de transport en commun

Notre gouvernement choisi donc d'investir dans trois projets majeurs de transport en commun.

■ Le Réseau électrique métropolitain

J'annonce que le gouvernement investit 1,3 milliard de dollars dans la réalisation du Réseau électrique métropolitain de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Le réseau s'étendra sur 67 km et comportera 27 stations. Il répondra aux attentes des usagers, tout en constituant une vitrine exceptionnelle pour le savoir-faire québécois en matière de transport en commun et de gestion des grands projets d'infrastructures. Le coût total du projet est estimé à 6 milliards de dollars.

L'objectif de la Caisse est de commencer les travaux de construction dès 2017.

■ Le prolongement de la ligne bleue

J'annonce également l'investissement du gouvernement dans le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal. Les sommes sont réservées dans le Plan québécois des infrastructures 2017-2027.

Le prolongement de la ligne bleue n'est plus au stade des études. La Ville de Montréal souhaite commencer les travaux dès 2021, pour une mise en service prévue en 2025.

■ Québec : le SRB

Enfin, j'annonce que le gouvernement réserve les sommes nécessaires à la réalisation du service rapide par bus, le SRB, à Québec et à Lévis, dans le Plan québécois des infrastructures 2017-2027.

De plus, j'annonce qu'une somme de 56 millions de dollars est allouée immédiatement à la préparation des plans et devis.

La mise en place de ce réseau est l'option privilégiée par les villes de Québec et de Lévis pour améliorer les conditions de transport et la circulation dans la région. La Ville de Québec souhaite commencer les travaux de la première phase en 2019, pour une mise en service en 2022.

■ Les investissements dans les infrastructures

Pour répondre aux besoins importants du Québec en matière d'infrastructures publiques, le gouvernement maintient les investissements en immobilisations à des niveaux élevés.

Le gouvernement relève de 2,4 milliards de dollars les investissements planifiés dans le Plan québécois des infrastructures. Ce relèvement porte les investissements totaux à 91,1 milliards de dollars pour 2017-2027, dont 40 milliards de dollars pour les quatre prochaines années.

■ La contribution du gouvernement fédéral

Pour chacun des trois projets que je viens d'annoncer, nous nous attendons à une contribution adéquate du gouvernement fédéral dans le cadre du programme d'infrastructures annoncé le 22 mars dernier.

Concrètement, nous nous attendons à ce que le gouvernement fédéral trouve très rapidement de nouvelles occasions pour envoyer un signal clair quant à sa participation au financement de ces projets porteurs pour le Québec.

* * *

❑ Plus de 800 millions de dollars dans le financement des transports collectifs

En plus d'investir dans ces trois projets majeurs, le gouvernement alloue d'importantes ressources supplémentaires au financement du transport collectif.

> J'annonce qu'au cours des cinq prochaines années, le gouvernement investira 808 millions de dollars dans les transports collectifs.

Cette augmentation considérable des ressources affectées au transport collectif bénéficiera à toutes les régions du Québec.

■ 475 millions de dollars pour l'Autorité régionale de transport métropolitain

> J'annonce un appui financier de 475 millions de dollars à l'Autorité régionale de transport métropolitain, au cours des cinq prochaines années.

Ce financement additionnel permettra à l'Autorité régionale de transport métropolitain de couvrir ses dépenses en immobilisation, de maintenir ses tarifs préférentiels et de combler le déficit structurel de l'ancienne Agence métropolitaine de transport.

Ces sommes permettront également à l'Autorité régionale de transport métropolitain de jouer le rôle qui lui revient dans le projet du Réseau électrique métropolitain.

Le gouvernement fait en sorte que la nouvelle Autorité régionale de transport métropolitain soit établie sur des bases solides. Grâce à cet appui financier, le gouvernement s'assure que la part des contributions municipales dans les dépenses en transport collectif reste stable, soit au niveau observé en 2016-2017.

Je veux donc rassurer une nouvelle fois tous les citoyens de la région métropolitaine de Montréal. Il n'y aura pas de nouvelle taxe pour la mise en service du Réseau électrique métropolitain.

■ 333 millions de dollars pour toutes les régions

Le gouvernement investit dans le transport collectif de toutes les régions du Québec, en réservant à cette fin 333 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

> J'annonce une bonification de 308 millions de dollars sur cinq ans de l'aide apportée aux organismes de transport collectif, dans toutes les régions du Québec.
>
> J'annonce également une aide additionnelle de 25 millions de dollars au cours des cinq prochaines années en faveur du transport adapté et du transport collectif régional.

Le gouvernement augmente ainsi de façon significative sa contribution aux coûts d'exploitation du transport collectif dans l'ensemble des régions du Québec.

Cette augmentation bénéficiera aux neuf sociétés de transport des régions métropolitaines, soit celles de Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Cette augmentation bénéficiera également aux organismes municipaux et intermunicipaux de transport de quatorze agglomérations urbaines, aux services de transport collectif régional de 71 municipalités régionales de comté et à la centaine d'organismes responsables des services municipaux de transport adapté.

* * *

❑ 85 millions de dollars pour des véhicules plus verts

Toujours dans le secteur des transports, notre gouvernement accroît ses investissements dans les véhicules électriques.

> J'annonce des investissements additionnels de 70 millions de dollars dans le programme Roulez vert, afin d'encourager l'achat de voitures électriques par les particuliers.

Le programme est maintenu jusqu'en 2020. Les rabais définis dans le programme sont recentrés sur les véhicules de moins de 75 000 $, ce qui permettra à un plus grand nombre de ménages d'en bénéficier.

Cette bonification permettra également de financer un projet pilote d'acquisition de véhicules d'occasion entièrement électriques.

■ Une nouvelle grappe du véhicule électrique et intelligent

De nouveaux investissements seront consacrés à la mise en place de la nouvelle grappe du véhicule électrique et intelligent, annoncée par ma collègue, la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Cette grappe permettra à l'économie québécoise de tirer pleinement parti d'un secteur d'activité en pleine croissance.

> J'annonce par ailleurs la bonification et le prolongement du programme Écocamionnage.

Ces mesures contribueront à renforcer la place du Québec dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'innovation.

Au total, au cours des cinq prochaines années, nous consacrerons 85 millions de dollars à la mobilité durable dans le secteur des transports.

3. LE GOUVERNEMENT PRÉPARE L'AVENIR EN SOUTENANT LA FORMATION DES JEUNES ET LES INVESTISSEMENTS EN INNOVATION DES ENTREPRISES

Nous mobilisons les moyens nécessaires pour préparer l'avenir.

C'est également afin de répondre aux défis du futur que nous soutenons la formation des jeunes, les investissements et l'innovation des entreprises.

❑ Relever le défi démographique

Le défi démographique est plus présent que jamais. C'est le principal frein à notre croissance économique.

■ La participation au marché du travail

Il faut soutenir et accompagner la jeunesse, en appuyant sa formation et en investissant dans l'enseignement supérieur.

Il faut également poursuivre les efforts engagés et faire croître la productivité, en agissant notamment sur l'innovation et sur la qualification de la main-d'œuvre.

■ Le soutien aux entreprises

Nos entreprises performent, dans une économie qui n'a jamais été aussi ouverte et compétitive.

Il est nécessaire de stimuler davantage les investissements et l'innovation des entreprises.

Avec ce budget, nous mobilisons de nouvelles ressources pour accélérer leur croissance.

■ Deux directions prioritaires

Pour construire l'avenir, notre gouvernement agit.

— Nous investissons dans nos jeunes, en favorisant et en améliorant leur accès aux études et à l'enseignement supérieur.

— Nous soutenons les investissements des entreprises, particulièrement dans l'innovation, et nous développons la main-d'œuvre.

* * *

LES JEUNES, L'AVENIR ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Le gouvernement investit dans l'avenir des jeunes en dégageant de nouveaux moyens pour améliorer leur accès aux études et à l'enseignement supérieur.

❑ Près de 1,5 milliard de dollars pour l'enseignement supérieur

Comme je viens de l'indiquer, nous investissons 3,4 milliards de dollars additionnels au cours des cinq prochaines années dans la réussite éducative. Sur ce total, près de 1,5 milliard de dollars seront réservés à l'enseignement supérieur.

Le Québec bénéficie d'un réseau de cégeps et d'universités de très grande qualité, donnant accès à l'enseignement supérieur dans toutes les régions.

Au fil du temps, les universités québécoises se sont forgé une réputation d'excellence. Elles attirent des étudiants du monde entier et des chercheurs de haut niveau. Plusieurs d'entre elles se classent parmi les meilleures au monde.

■ 1,1 milliard de dollars pour les cégeps et les universités

Notre gouvernement entend soutenir davantage les activités et le développement des cégeps et des universités.

> J'annonce des investissements additionnels de 1,1 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années, afin de renforcer le financement de l'enseignement supérieur.

Ces ressources permettront :

— d'améliorer la qualité de l'enseignement dans les réseaux des cégeps et des universités;

— d'accroître l'accessibilité aux études en région et de soutenir les clientèles à besoins particuliers;

— de favoriser la mobilité étudiante entre les établissements;

— d'offrir un meilleur appui à la formation professionnelle et technique.

Ma collègue, la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, précisera prochainement les mesures ainsi financées.

■ Une aide financière de 363 millions de dollars pour les étudiants

> J'annonce également une aide financière bonifiée de 363 millions de dollars pour mieux soutenir les étudiants, au cours des cinq prochaines années.

* * *

❑ Les jeunes sont l'avenir

Les jeunes sont l'avenir économique du Québec.

Pour leur permettre de développer pleinement leur potentiel et pour contribuer au développement du Québec, le premier ministre a annoncé, le 30 mars 2016, une nouvelle politique : la Politique de la jeunesse 2030 – Ensemble pour les générations présentes et futures.

> Pour permettre aux jeunes de développer leur force, j'annonce que 7,5 millions de dollars seront alloués au cours des cinq prochaines années à la promotion de l'engagement étudiant, dans le cadre de Force avenir.

* * *

LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Pour assurer l'avenir, le gouvernement agit également en soutenant l'innovation et les investissements des entreprises, et en développant la main-d'œuvre.

Afin de préparer l'avenir, le gouvernement poursuit et accroît son aide à l'investissement des entreprises, en misant d'abord sur la recherche et l'innovation.

❑ Des ressources additionnelles de 834 millions de dollars

> J'annonce qu'au cours des cinq prochaines années, le gouvernement investira des ressources additionnelles de 834 millions de dollars dans la recherche et l'innovation.

Au total, le gouvernement consacrera ainsi près de 2,5 milliards de dollars à la recherche et à l'innovation, au cours des cinq prochaines années.

Il s'agit de sommes considérables, qui démontrent l'importance que notre gouvernement accorde aux investissements dans la recherche et dans l'innovation, dans un monde où tout change très vite et où le Québec doit valoriser plus que jamais son savoir-faire et sa créativité.

■ Deux stratégies gouvernementales

Dans quelques semaines, ma collègue, la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, rendra publiques la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation et la stratégie des sciences de la vie.

Ces deux stratégies annonceront un ensemble de mesures visant à développer les compétences et la relève, à accroître les investissements consacrés à la recherche et à l'innovation, ainsi qu'à accélérer le transfert et la commercialisation des innovations.

> J'annonce qu'au cours des cinq prochaines années, le gouvernement allouera 118 millions de dollars additionnels à la stratégie des sciences de la vie, ce qui portera à plus de 150 millions de dollars les sommes consacrées à la mise en œuvre de cette stratégie.

■ Une super-grappe en intelligence artificielle

Les nouvelles ressources consacrées à l'innovation permettront notamment de bonifier le financement des Fonds de recherche du Québec et de créer une super-grappe en intelligence artificielle.

Le secteur de l'intelligence artificielle est actuellement en pleine effervescence. Les grandes entreprises technologiques investissent des sommes importantes pour développer des applications dans différents secteurs d'activité, tels que la santé, l'énergie et les transports.

Grâce à la présence de nombreux chercheurs et de centres de recherche spécialisés, le Québec dispose d'un savoir-faire internationalement reconnu en matière d'intelligence artificielle. C'est ainsi que de grandes entreprises comme Google et Microsoft ont choisi d'implanter à Montréal des installations consacrées à l'intelligence artificielle.

> J'annonce que le gouvernement investira 100 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, dans la création d'une super-grappe scientifique et industrielle en intelligence artificielle.

■ La Stratégie maritime et le secteur forestier

> J'annonce également que des ressources additionnelles seront consacrées à l'innovation, dans le cadre de la Stratégie maritime et dans le secteur forestier.

Au cours des cinq prochaines années, des ressources de 22 millions de dollars seront ainsi consacrées à la recherche dans le domaine maritime, notamment grâce au projet Odyssée Saint-Laurent.

Dans le secteur forestier, le gouvernement annonce des crédits additionnels de 46 millions de dollars afin de stimuler l'innovation, notamment dans le bois d'ingénierie. Ces sommes serviront en particulier à bonifier le Programme Innovation Bois, et ainsi à encourager la recherche appliquée et la création de produits et de procédés innovants destinés à l'industrie des produits forestiers.

■ Le manufacturier innovant et le secteur minier

> J'annonce enfin des ressources supplémentaires de 55 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, pour le développement de projets manufacturiers innovants, ainsi que pour la recherche dans le secteur minier.

* * *

❑ L'entrepreneuriat et le financement des entreprises

Agir en faveur de la main-d'œuvre et des investissements, c'est également favoriser l'entrepreneuriat et le financement des entreprises.

Le gouvernement réserve une somme de plus de 442 millions de dollars afin de promouvoir l'entrepreneuriat au Québec.

■ Le plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat

Dans quelques semaines, ma collègue, la vice-première ministre et ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional, rendra public le plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat.

Il faut préparer dès maintenant l'émergence des grandes entreprises de demain, en stimulant la naissance de nouvelles entreprises et en soutenant leur croissance. Le soutien du gouvernement à l'entrepreneuriat vise ainsi à favoriser les succès à venir.

> J'annonce que le plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat sera doté de crédits additionnels de 70 millions de dollars, pour les cinq prochaines années.

De plus, le gouvernement alloue 35 millions de dollars au cours des cinq prochaines années à d'autres mesures favorisant l'entrepreneuriat, soit notamment le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes, le soutien à la reprise collective des entreprises et un appui accru aux pôles d'économie sociale.

■ Le Plan pour que l'économie québécoise soit davantage une économie de dirigeants : 337 millions de dollars

Cette action en faveur de l'entrepreneuriat et du financement des entreprises a pris une autre forme, il y a quelques semaines, avec la publication du Plan pour que l'économie québécoise soit davantage une économie de dirigeants.

Le gouvernement a pris des mesures fiscales pour favoriser les transferts d'entreprises familiales.

Le gouvernement a également mis en place d'autres mesures financières, fiscales et réglementaires pour favoriser la présence au Québec de sièges sociaux, pour soutenir le contrôle québécois des entreprises et pour stimuler la venue des dirigeants sur le territoire québécois.

Au total, les mesures annoncées représentent un coût de 337 millions de dollars pour les cinq prochaines années.

* * *

Nous voulons aider les entreprises à prospérer dans un environnement économique compétitif et ouvert. Nous continuerons à les aider et à les soutenir.

* * *

❑ Le développement de la main-d'œuvre

Pour le gouvernement, le développement de la main-d'œuvre constitue une priorité.

Le Rendez-vous national sur la main-d'œuvre de février a été une réussite. Il a permis de dégager clairement les principaux défis que le Québec doit relever, en matière d'emploi, de formation, de qualité de vie au travail et de réponse aux besoins des entreprises.

Le gouvernement donne rapidement suite aux principales recommandations issues du Rendez-vous national de la main-d'œuvre en dégageant les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre.

> J'annonce qu'au cours des cinq prochaines années, le gouvernement allouera des ressources additionnelles de 289 millions de dollars à la mise en place des mesures visant à développer la main-d'œuvre.

Ces mesures s'inscriront dans quatre axes, soit :

— la promotion des métiers en demande;

— l'appui aux entreprises dans la gestion de leur main-d'œuvre;

— l'appui à la formation continue;

— la francisation et l'intégration des personnes immigrantes.

Les personnes immigrantes constituent, pour le Québec, un bassin de main-d'œuvre essentiel afin de faire face aux changements démographiques et de soutenir la croissance économique. Nous allons consacrer un effort particulier pour attirer les meilleurs candidats étrangers et pour assurer leur intégration rapide au marché du travail.

ꕥ • ꕥ

4. LE GOUVERNEMENT INVESTIT DANS TOUTES LES RÉGIONS

L'avenir du Québec et sa prospérité passent également par le développement économique de toutes les régions.

Dans le budget que je dépose aujourd'hui, nous confirmons à nouveau que le gouvernement investit dans toutes les régions, en leur fournissant les ressources nécessaires et en soutenant les secteurs d'activité présents sur l'ensemble du territoire québécois.

* * *

L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

Lors de la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec, j'ai annoncé que des ressources de 400 millions de dollars seraient allouées aux régions au cours des quatre prochaines années, afin de les appuyer dans la prise en charge de leur développement économique.

❑ Le rayonnement de toutes les régions : 522 millions de dollars

Aujourd'hui, je suis en mesure de donner davantage de précisions sur ce soutien significatif, maintenant porté à 522 millions de dollars.

Le gouvernement créera le Fonds d'appui au rayonnement des régions. Ce fonds sera doté de 310 millions de dollars d'ici cinq ans.

Le gouvernement réserve par ailleurs 212 millions de dollars à la mise en œuvre des ententes visant à reconnaître à Québec le statut de capitale nationale et à Montréal celui de métropole, soit respectivement 62 millions de dollars et 150 millions de dollars.

* * *

❑ Soutenir l'investissement : deux mesures fiscales

S'ajoutant à cet appui général aux régions, le gouvernement bonifie deux mesures fiscales qui soutiendront l'investissement des entreprises dans tout le Québec.

> J'annonce la prolongation de trois ans de la période d'admissibilité au congé fiscal pour grands projets d'investissement. Les entreprises réalisant un projet admissible pourront présenter leur demande au plus tard le 31 décembre 2020.

Cette mesure a attiré et continuera d'attirer des projets d'investissement majeurs dans l'ensemble des régions du Québec.

> J'annonce l'instauration d'une déduction additionnelle pour amortissement, afin d'appuyer ainsi la modernisation et la productivité des entreprises.

Cette nouvelle déduction, qui représente un allègement fiscal de 165 millions de dollars sur cinq ans, s'appliquera tant aux investissements en matériel de fabrication et de transformation ainsi qu'aux investissements en matériel informatique.

* * *

LE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE TOUTES LES RÉGIONS

❑ Près de 160 millions de dollars pour l'agriculture

L'agriculture contribue de façon essentielle à la vitalité des régions, à leur dynamisme économique et à l'occupation du territoire. À l'automne 2017, le Sommet sur l'alimentation réunira les principaux acteurs du domaine alimentaire, en prélude à la future politique bioalimentaire du gouvernement.

> D'ici là, j'annonce que des crédits de 159 millions de dollars sont alloués à l'agriculture pour soutenir les investissements et améliorer la compétitivité des entreprises agricoles.

Le programme d'aide à l'investissement en agriculture, doté de 95 millions de dollars sur cinq ans, soutiendra les investissements agricoles visant notamment l'amélioration du rendement énergétique et le bien-être animal.

Des crédits de 64 millions de dollars seront consacrés au cours des cinq prochaines années à l'agriculture novatrice, à la transformation alimentaire et à la réduction de l'utilisation des pesticides.

> J'annonce que ces sommes serviront notamment au financement d'un nouveau programme de rabais d'électricité pour favoriser le développement des serres.

> J'annonce qu'une partie de ces crédits sera réservée à l'élargissement du Programme de soutien au drainage et au chaulage des terres afin que 34 nouvelles MRC puissent en bénéficier.

* * *

❑ 123 millions de dollars pour le tourisme

Le tourisme est un autre secteur de l'activité économique contribuant directement à la prospérité de toutes les régions.

> J'annonce que des crédits additionnels de 123 millions de dollars seront alloués à ce secteur au cours des cinq prochaines années.

Le gouvernement soutient directement les activités touristiques en bonifiant l'aide accordée aux festivals et aux évènements. Nous contribuons à la réalisation de projets touristiques d'envergure, dans le cadre du Programme d'appui au développement des attraits touristiques.

Le soutien financier du gouvernement permettra à la Société des établissements de plein air du Québec de réaliser de nouveaux investissements totalisant 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. L'appui du gouvernement permettra à la Sépaq de réaliser environ 100 nouveaux projets au cours des cinq prochaines années, concernant toutes les régions du Québec et visant des domaines aussi variés que la mise en valeur du patrimoine, le tourisme de nature et d'aventure, le tourisme hivernal et la gestion environnementale.

Le gouvernement investit également 15 millions sur cinq ans dans le Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive.

■ 47 millions de dollars pour la faune et la biodiversité du territoire

En plus des crédits alloués au tourisme, le gouvernement renforce son soutien à la protection de la faune.

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement consacrera 47 millions de dollars à la protection de nos ressources fauniques et à la biodiversité du territoire, notamment en ajoutant 40 agents de protection de la faune à l'effectif actuel. Ces ressources seront affectées à la constitution d'aires protégées en milieu privé, ainsi qu'à la gestion et à la protection des populations de caribous.

* * *

❑ Près de 231 millions de dollars pour le développement durable dans toutes les régions

Le développement durable interpelle toutes les régions du Québec. Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement consacrera des sommes additionnelles de 231 millions de dollars à la protection de l'environnement et des ressources renouvelables dans l'ensemble du Québec.

J'annonce des crédits de 70 millions de dollars pour la promotion des comportements écoresponsables, soit notamment la mise en place d'un crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes des installations d'assainissement des eaux usées des résidences principales et secondaires.

Aux résidents des municipalités côtières du Québec, j'annonce des crédits de 45 millions de dollars pour la prévention des risques liés à l'érosion des berges.

J'annonce que des sommes de 46 millions de dollars seront consacrées à la future Stratégie québécoise de l'eau, afin d'améliorer la gestion et la qualité de l'eau.

J'annonce enfin que le gouvernement investira 24 millions de dollars au cours des cinq prochaines années dans les piscicultures gouvernementales, dans la production de plants forestiers et dans la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans la forêt privée.

* * *

Par ailleurs, j'annonce la reconduction, pour une autre année, du programme RénoVert, qui encourage la rénovation écoresponsable.

* * *

❑ La Stratégie maritime

La Stratégie maritime est en cours de déploiement. Elle a déjà entraîné 1,2 milliard de dollars d'investissements et créé ou maintenu 5 000 emplois, selon les calculs de l'Institut de la statistique du Québec.

> J'annonce des investissements additionnels de 36 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, afin notamment de créer un Centre d'expertise en gestion des risques d'incidents maritimes aux Îles-de-la-Madeleine et d'assurer la conservation du lac Saint-Pierre.

* * *

❑ Les Îles-de-la-Madeleine

Le gouvernement réaffirme l'application concrète de la reconnaissance du caractère insulaire des Îles-de-la-Madeleine.

> J'annonce un appui additionnel à son économie avec la bonification de l'aide fiscale pour ses habitants et la bonification de la déduction additionnelle pour les coûts de transport des PME.

Ces deux mesures représentent un soutien de plus de 18 millions de dollars au développement des Îles-de-la-Madeleine pour les cinq prochaines années.

* * *

❑ Le Plan Nord

Nous avons relancé le Plan Nord. Il apporte des bénéfices partout au Québec. Le gouvernement en poursuit la mise en œuvre, notamment avec le déploiement des activités du port de Sept-Îles.

Au cours des cinq prochaines années, des crédits de 45 millions de dollars seront consacrés à de nouvelles initiatives dans le cadre du Plan Nord, dont la construction de l'Institut nordique du Québec et l'amélioration du réseau de télécommunications en Basse-Côte-Nord.

5. LE GOUVERNEMENT SOUTIENT LE RAYONNEMENT DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE ET LA PLACE DU QUÉBEC DANS LE MONDE

Le gouvernement soutient le rayonnement de la culture québécoise et la place du Québec dans le monde.

❑ 113 millions de dollars pour la culture

Investir dans l'avenir du Québec, c'est investir dans notre société et notre collectivité en soutenant le rayonnement de la culture québécoise.

Avec le présent budget, le gouvernement apporte un appui majeur à la presse écrite, à la production cinématographique et télévisuelle, aux institutions muséales et à la protection du patrimoine.

Au total, le gouvernement prévoit des sommes additionnelles de 113 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, pour la culture québécoise.

■ La presse écrite

L'existence d'une presse écrite dynamique, diversifiée et de qualité est cruciale pour la vitalité de notre culture, mais également pour la bonne santé de notre vie démocratique partout au Québec, et notamment en région.

J'annonce un soutien de 36 millions de dollars au cours des cinq prochaines années à la presse écrite, locale et communautaire, afin notamment de l'aider à réaliser avec succès sa transformation numérique.

■ Le cinéma et la télévision

Le secteur du cinéma et de la télévision contribue de façon remarquable au rayonnement du Québec à travers le monde. La qualité et la créativité de nos productions illustrent le savoir-faire québécois et sont porteuses de notre excellence.

J'annonce un soutien de 31 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, afin notamment de bonifier le crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise, et de soutenir Télé-Québec.

■ Les institutions muséales et la protection du patrimoine

J'annonce enfin des crédits de 37 millions de dollars au cours des cinq prochaines années en faveur des institutions muséales et du patrimoine culturel ainsi que 5 millions de dollars pour le secteur de la musique.

* * *

❑ 100 millions de dollars pour l'action internationale du Québec

Ma collègue, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, rendra publique prochainement la Politique de relations internationales du Québec.

Dans le contexte mondial actuel, il importe plus que jamais de soutenir l'action internationale du Québec et d'en accroître le financement.

> J'annonce un appui additionnel de 100 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, afin de renforcer l'action internationale du Québec.

Ces sommes serviront notamment à accroître la présence et la visibilité du Québec à l'étranger, à mettre en œuvre le volet international des grandes priorités gouvernementales et à renforcer la diplomatie québécoise.

Elles nous permettront d'améliorer la coopération bilatérale et multilatérale ainsi que de contribuer de façon accrue à la collaboration et à la solidarité internationales.

■ Faire rayonner nos valeurs et notre excellence

Face aux tendances protectionnistes et aux incertitudes mondiales ambiantes, le Québec fait le choix de s'ouvrir encore davantage au monde. Notre engagement en faveur des échanges avec les autres nations, c'est autant un choix économique qu'une affirmation de nos valeurs profondes.

Dans la prochaine politique, le Québec réaffirmera son engagement en faveur d'une économie ouverte, d'une plus grande mobilité de ses citoyens et du développement d'un monde plus juste et prospère, dans lequel nous pourrons faire rayonner nos valeurs comme nos créneaux d'excellence.

ꕥ • ꕥ

6. LE GOUVERNEMENT RÉDUIT LES IMPÔTS ET AMÉLIORE LE SOUTIEN AUX PLUS VULNÉRABLES

La santé économique et financière retrouvée nous permet d'investir dans les services et de mieux préparer l'avenir.

Elle nous donne également la possibilité de prendre des initiatives concrètes au bénéfice direct de tous les Québécois, en réduisant leurs impôts et en améliorant le soutien aux plus vulnérables.

PLUS DE 2,1 MILLIARDS DE DOLLARS RETOURNÉS AUX CITOYENS

Le gouvernement réduit le fardeau fiscal des citoyens de 2,1 milliards de dollars additionnels au cours des cinq prochaines années.

❑ Une baisse d'impôt générale

En premier lieu, le gouvernement procède à une baisse d'impôt générale qui bénéficiera à tous les contribuables imposables, soit 4,3 millions de Québécois.

> J'annonce que la première tranche de revenu protégée de l'impôt est portée à 14 890 $ à compter du 1er janvier 2017.

Le gouvernement procède donc à l'augmentation du montant personnel de base de 11 635 $ à 14 890 $, qui sera dorénavant converti au taux de 16 %.

Cela signifie que pour tous les Québécois, les premiers 14 890 $ de revenus ne seront pas imposés. Cette mesure s'inspire du rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, présidée par M. Luc Godbout.

Le gouvernement diminue ainsi le fardeau fiscal de près de 295 millions de dollars en 2017-2018, soit d'un peu plus de 1,4 milliard de dollars sur cinq ans.

* * *

❑ Le devancement de l'abolition de la contribution santé pour la plupart des contribuables

En deuxième lieu, et comme je l'ai annoncé lors de la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec, la contribution santé est abolie pour tous les contribuables québécois depuis le 1er janvier 2017.

> J'annonce maintenant que tous les contribuables gagnant moins de 134 000 $ n'auront rien à acquitter pour 2016.

Cette mesure rétroactive bénéficiera à 4,3 millions de contribuables. Un remboursement sera effectué dans quelques semaines par Revenu Québec, lors du traitement de la déclaration de revenus.

Pour les contribuables, la mesure représente un gain de 440 millions de dollars en 2016-2017 et de 32 millions de dollars en 2017-2018.

* * *

❑ Un allègement fiscal significatif

En tenant compte de la suppression de la contribution santé, les contribuables vont bénéficier d'une baisse d'impôt significative.

— À titre illustratif, pour une personne seule ayant un revenu de travail de 45 000 $, la réduction du fardeau fiscal se chiffre à 200 $ pour 2016 et à 255 $ pour 2017.

— Dans le cas d'un couple ayant deux revenus de travail de 45 000 $, la réduction du fardeau fiscal atteint 400 $ en 2016 et 510 $ en 2017.

Grâce aux mesures appliquées graduellement depuis 2016, le gouvernement aura ainsi diminué les impôts d'un peu plus de 1 milliard de dollars par année.

À ces mesures se sont ajoutés d'autres allègements ciblés : le bouclier fiscal, la bonification des primes au travail et la bonification du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience constituent ensemble des baisses d'impôt annuelles de près de 200 millions de dollars.

■ Une réduction du fardeau fiscal des particuliers de 7 milliards de dollars sur six ans

L'ensemble de ces mesures représente une réduction permanente du fardeau fiscal des particuliers atteignant 1,2 milliard de dollars par année à compter de 2017-2018, soit près de 7 milliards de dollars sur six ans.

* * *

LE SOUTIEN AUX PLUS VULNÉRABLES

Le gouvernement complète ces baisses d'impôt par des mesures en faveur des plus vulnérables.

❑ Le Plan de lutte contre la pauvreté

Le troisième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sera rendu public dans quelques mois par mon collègue, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Pour la première fois, ce plan visera à sortir plus de 100 000 personnes de la pauvreté, soit notamment les personnes seules et les couples sans enfants.

L'amélioration du revenu disponible sera au cœur de l'approche retenue. Pour faire reculer davantage la pauvreté, le gouvernement s'appuiera sur la bonne tenue de l'économie, afin d'assurer une forte création d'emplois au bénéfice de tous les Québécois.

En complément, plusieurs autres initiatives structurantes seront examinées, soit :

— l'augmentation du revenu disponible des prestataires de l'assistance sociale fournissant un effort de travail;

— des dispositions facilitantes pour les prestataires des programmes d'assistance sociale, de manière à inciter au travail;

— un accompagnement dans le parcours vers l'emploi;

— des mesures favorisant la participation des personnes et des familles à la vie collective.

Lors de l'élaboration du plan d'action, le gouvernement évaluera les recommandations qu'aura formulées d'ici quelques mois le Comité d'experts sur le revenu minimum garanti. Ce comité, présidé par Mme Dorothée Boccanfuso, a été mis en place en juin 2016 par le gouvernement afin qu'il examine des moyens d'améliorer le régime actuel de soutien du revenu.

Nous sommes une société solidaire. Nous nous sommes maintenant donné les moyens d'aller encore plus loin dans le soutien aux personnes les plus vulnérables.

* * *

❑ Les logements sociaux, l'action communautaire et la lutte contre l'itinérance

En attendant le plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le gouvernement annonce immédiatement des mesures en faveur des logements sociaux, du soutien à l'action communautaire et de la lutte contre l'itinérance.

Nous reconnaissons et apprécions à sa juste valeur le rôle majeur des groupes communautaires dans le soutien aux plus vulnérables.

■ 3 000 nouveaux logements sociaux

> Pour ce qui est des logements sociaux, j'annonce la construction de 3 000 nouveaux logements sociaux, communautaires ou abordables représentant des investissements de 255 millions de dollars au cours des prochaines années, pour venir en aide aux ménages dans le besoin.
>
> J'annonce également des investissements de 73 millions de dollars afin de poursuivre l'adaptation et la rénovation des domiciles privés par l'entremise du Programme d'adaptation de domicile pour les personnes handicapées, du Programme RénoRégion et du Programme Rénovation Québec.

Au cours des prochaines années, le gouvernement investira ainsi 328 millions de dollars de plus dans la construction et la rénovation de logements destinés aux personnes vulnérables.

> Au cours des cinq prochaines années, j'annonce que des crédits additionnels de 8 millions de dollars permettront d'améliorer l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées.

Grâce à ces crédits, un nouveau programme soutiendra financièrement les petits commerces souhaitant améliorer leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

■ 107 millions de dollars sur cinq ans pour le soutien à l'action communautaire

Le gouvernement consacrera 107 millions de dollars additionnels au cours des cinq prochaines années au soutien à l'action communautaire.

> J'annonce une augmentation de 80 millions de dollars au cours des cinq prochaines années du financement du Programme de soutien aux organismes communautaires.

Ces sommes permettront de financer un certain nombre d'organismes déjà admis au programme. Elles permettront d'augmenter les services offerts à des personnes parmi les plus vulnérables de notre société.

> Toujours pour ce qui est du soutien à l'action communautaire, j'annonce que le gouvernement consacrera 22 millions de dollars sur cinq ans aux initiatives sociales pour contrer la pauvreté et 5 millions de dollars également sur cinq ans pour favoriser l'implication sociale des jeunes en situation de vulnérabilité.

■ La lutte contre l'itinérance

> J'annonce également de nouveaux crédits de 7 millions de dollars d'ici 2021, pour réduire l'itinérance chronique et cyclique, principalement à Montréal.

La mesure permettra de sortir 150 personnes itinérantes de la rue, en leur offrant l'accompagnement nécessaire, une aide financière au logement et un soutien en vue de leur réintégration dans la société.

* * *

❑ Le soutien aux personnes et aux collectivités : 279 millions de dollars

Le gouvernement complète ces aides additionnelles aux plus vulnérables par de nouveaux soutiens aux personnes et aux collectivités, représentant des investissements supplémentaires de 279 millions de dollars pour les cinq prochaines années.

■ Les communautés autochtones

À la suite des évènements survenus dans la région de Val-d'Or, le gouvernement a mis en place une commission d'enquête concernant les relations entre les Autochtones et certains services publics.

Les communautés autochtones font face à des défis de développement économique et social particuliers.

J'annonce une série de mesures en faveur des communautés autochtones, représentant des investissements de 195 millions de dollars pour les cinq prochaines années.

Ces mesures comprennent notamment la dotation du Fonds d'initiatives autochtones et de nouveaux crédits pour le Plan d'action gouvernemental en matière d'action sociale autochtone.

■ Les victimes d'actes criminels

J'annonce des crédits de 54 millions de dollars sur cinq ans afin d'améliorer l'accès des victimes d'actes criminels à la justice et à l'indemnisation.

■ La maltraitance envers les personnes aînées et l'intimidation

J'annonce enfin que des sommes additionnelles de 33 millions de dollars sont accordées au cours des cinq prochaines années afin de financer le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées, la lutte contre l'intimidation et le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

■ L'égalité entre les femmes et les hommes

Par ailleurs, j'annonce des crédits additionnels portant à 30 millions de dollars sur cinq ans le financement de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

ꕥ • ꕥ

CONCLUSION

Le budget que je dépose aujourd'hui est le budget de l'espoir retrouvé.

Nous respectons nos engagements en investissant davantage dans nos priorités.

— Nous consacrons plus de moyens à la réussite éducative de nos jeunes.

— Nous finançons plus de services en santé pour améliorer l'accès à des soins de qualité.

— Nous effectuons des investissements majeurs au service des citoyens pour le transport collectif.

— Nous préparons l'avenir, en soutenant la jeunesse et en l'accompagnant dans sa formation, en stimulant les investissements des entreprises, particulièrement en innovation, et en développant la main-d'œuvre.

— Nous investissons dans toutes les régions du Québec, pour assurer leur développement économique et la vitalité de leur milieu.

— Nous soutenons le rayonnement de la culture québécoise et la place du Québec dans le monde.

— Nous réduisons les impôts pour améliorer la qualité de vie et nous améliorons le soutien aux plus vulnérables.

Tout cela, nous le réalisons en maintenant des finances publiques saines et en réduisant le poids de la dette.

Nous faisons ce que nous avions dit que nous ferions.

* * *

En conclusion, Monsieur le Président, je souhaiterais poursuivre une tradition que j'ai instaurée en cette chambre en citant un proverbe de mon pays de naissance, afin de souligner ce qui, à mon sens, ressort principalement des choix et des initiatives que je viens d'annoncer.

Au Portugal, on dit que *educação é educar o pensar para promover as ações,* ce qui signifie que « l'éducation, c'est éduquer la pensée pour promouvoir les actions ». Ce budget est un budget d'actions, d'actions pour le présent et pour l'avenir, afin de faire bénéficier tous les Québécois de la prospérité retrouvée et de préparer l'avenir.

Monsieur le Président,

je propose que l'Assemblée nationale approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Je vous remercie.

TABLEAU 1

Gouvernement du Québec
Sommaire des opérations budgétaires consolidées
Résultats préliminaires 2016-2017

(en millions de dollars)

	2016-2017
REVENUS CONSOLIDÉS	
Revenus autonomes	81 968
Transferts fédéraux	20 498
Total	**102 466**
DÉPENSES CONSOLIDÉES	
Dépenses	–90 387
Service de la dette	–9 687
Total	**–100 074**
Provision pour éventualités	–100
SURPLUS	**2 292**
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	–2 042
SOLDE BUDGÉTAIRE(1)	**250**

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 2

Gouvernement du Québec
Sommaire des opérations budgétaires consolidées
Prévisions 2017-2018

(en millions de dollars)

	2017-2018
REVENUS CONSOLIDÉS	
Revenus autonomes	84 279
Transferts fédéraux	22 029
Total	**106 308**
DÉPENSES CONSOLIDÉES	
Dépenses	–93 852
Service de la dette	–9 868
Total	**–103 720**
Provision pour éventualités	–100
SURPLUS	**2 488**
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	–2 488
SOLDE BUDGÉTAIRE(1)	**—**

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 3

Gouvernement du Québec
Revenus consolidés
Prévisions 2017-2018
(en millions de dollars)

	2017-2018
REVENUS AUTONOMES	
Impôt sur le revenu et les biens	
Impôt sur le revenu des particuliers	30 569
Cotisations pour les services de santé	6 036
Impôts des sociétés	7 227
Impôt foncier scolaire	2 257
	46 089
Taxes à la consommation	
Taxes de vente	15 757
Carburants	2 286
Produits du tabac	1 003
Boissons alcooliques	635
	19 681
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	
Hydro-Québec	2 150
Loto-Québec	1 142
Société des alcools du Québec	1 089
Autres	99
	4 480
Droits et permis	3 710
Revenus divers	10 319
TOTAL DES REVENUS AUTONOMES	**84 279**
TRANSFERTS FÉDÉRAUX	
Péréquation	11 081
Transferts pour la santé	6 110
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 640
Autres programmes	3 198
TOTAL DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX	**22 029**
TOTAL DES REVENUS CONSOLIDÉS	**106 308**

TABLEAU 4

Gouvernement du Québec
Dépenses consolidées
Prévisions 2017-2018

(en millions de dollars)

	2017-2018
DÉPENSES DE MISSIONS	
Dépenses de programmes du fonds général[1]	–72 591
Autres dépenses consolidées[2]	–21 261
Total	**–93 852**
SERVICE DE LA DETTE	
Fonds général	–7 776
Autres secteurs[2]	–2 092
Total	**–9 868**
DÉPENSES CONSOLIDÉES	**–103 720**

(1) Les dépenses de programmes incluent les transferts destinés aux entités consolidées.
(2) Inclut notamment les ajustements de consolidation.

TABLEAU 5

Gouvernement du Québec
Dépenses du fonds général
Prévisions 2017-2018

(en millions de dollars)

	2017-2018
DÉPENSES DE PROGRAMMES DU FONDS GÉNÉRAL	
Assemblée nationale	137,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	103,0
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 880,2
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	876,7
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 593,5
Conseil exécutif	425,2
Culture et Communications	689,8
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	152,8
Économie, Science et Innovation	916,2
Éducation et Enseignement supérieur	17 881,7
Énergie et Ressources naturelles	72,1
Famille	2 546,0
Finances (excluant service de la dette)	200,6
Forêts, Faune et Parcs	465,4
Immigration, Diversité et Inclusion	305,5
Justice	933,6
Relations internationales et Francophonie	106,3
Santé et Services sociaux	36 763,5
Sécurité publique	1 436,8
Tourisme	147,7
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	673,1
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 284,2
Total	**72 591,4**
SERVICE DE LA DETTE	**7 776,0**
TOTAL DES DÉPENSES DU FONDS GÉNÉRAL	**80 367,4**

TABLEAU 6

Gouvernement du Québec
Opérations non budgétaires
Prévisions 2017-2018

(en millions de dollars)

	2017-2018
PLACEMENTS, PRÊTS ET AVANCES	**–2 047**
IMMOBILISATIONS	
Investissements	–7 643
Amortissement	3 866
Moins : Investissements réalisés en mode PPP	98
Total	**–3 679**
RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES SOCIAUX FUTURS	**3 165**
AUTRES COMPTES	**–480**
TOTAL DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	**–3 041**

Note : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif, une source de financement.